



Communiqué de presse

Lille, le 18 / 12 / 2020

Ressource Handicap Formation Hauts-de-France, pour des formations plus inclusives

Ce vendredi 18 décembre 2020, l'Agefiph Hauts-de-France et Transitions Pro Hauts-de-France signent l'accord triennal qui confie le portage de la Ressource Handicap Formation des Hauts-de-France à Transitions Pro. Une occasion pour présenter quelques-uns des services de la Ressource Handicap Formation et faire le bilan de ses premiers mois d'activité. Occasion également de mettre en avant l'un des tous premiers signataires de la charte de progrès proposée aux Organismes de Formation (OF) et Centres de formation des Apprentis (CFA) des Hauts-de-France.

La création de la Ressource Handicap Formation est inscrite dans le plan stratégique de l'Agefiph. Son objectif est de contribuer à favoriser l'accès des personnes en situation de handicap au monde du travail. La formation en est un levier fondamental. Pour ce faire, l'Agefiph et ses partenaires, proposent un service : la Ressource Handicap Formation des Hauts-de-France

Des formations accessibles à tous

La Ressource Handicap Formation Hauts-de-France a pour but de favoriser l'accès à la formation de droit commun des personnes en situation de handicap, en prenant mieux en compte le handicap en formation.

Elle s'adresse en priorité aux Organismes de Formation et Centres de Formation d'Apprentis. Elle leur propose des actions de sensibilisation au handicap et de professionnalisation des référents handicap. Elle les accompagne entre autres dans une démarche d'amélioration continue d'accessibilité de l'appareil formatif, soutenue par une charte de progrès avec, en ligne de mire, le référentiel Qualiopi.

Sollicitée par les OF ou CFA, elle peut aussi être un appui à l'identification des solutions de compensation en formation sur des situations individuelles. Elle les oriente alors vers des solutions de diagnostic, de compensation, de sécurisation de parcours... Pour cela, elle contribue à la co-construction des solutions d'aménagements en lien avec les ressources du territoire.

Partenaire depuis plus de 20 ans.

Depuis plus de 20 ans, Transitions Pro Hauts-de-France (ex Fongecif) et l'Agefiph Hauts-de-France poursuivent leur collaboration avec un objectif commun : favoriser la reconversion et la formation des personnes en situation de handicap. Sous certaines conditions, l'Agefiph cofinance, avec Transitions Pro, les Projets de Transitions Professionnelles de salariés reconnus RQTH et les projets de salariés en maintien dans l'emploi.

C'est pourquoi il est apparu naturel de confier le portage de la Ressource Handicap Formation à Transitions Pro. Depuis juillet 2019, Transitions Pro Hauts-de-France anime pour le compte





de l'Agefiph et de ses partenaires la Ressource Handicap Formation en région. Cette mission s'inscrit dans un Accord-Cadre pluriannuel 2020-2022.

Des premiers retours très positifs

Et les deux signataires n'ont pas à rougir. Les premiers résultats de la Ressource Handicap Formation sont plus que positifs. Coté formation, la RHF dénombre 12 sessions de sensibilisation, 5 sessions de professionnalisation des référents handicap, 5 ateliers de co-construction (dont 2 sur Qualiopi). En tout, les 2 animateurs de la Ressource Handicap Formation ont accueilli (en visioconférence) près de 120 participants aux sessions proposées. Et les demandes ne cessent d'augmenter. Également à leur crédit, la création, en août, d'un site internet, www.rhf-hdf.fr, accueillant mensuellement 300 visiteurs, professionnels de la formation des hauts-de-France, la diffusion d'une newsletter trimestrielle auprès de plus de 1400 inscrits, l'accompagnement de 50 situations individuelles à la demande des OF ou CFA... Pour 2021, l'activité devrait prendre encore plus d'ampleur, avec notamment, pour les structures de formation, l'objectif de validation de Qualiopi au 1er janvier 2022.

Premières signatures de la charte de progrès

L'un des buts de la RHF est d'aider les OF et CFA à progresser dans l'accueil, l'accompagnement et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Pour cela, une charte de progrès a été élaborée conjointement avec l'Agefiph, ses partenaires et des OF ou CFA volontaires. Les signataires s'engagent, entre autres, à réaliser un autodiagnostic de leur situation par rapport à la prise en compte du handicap et à écrire leur propre plan de progrès. Le CFA Agricole Public des Hauts-de-France, situé à AIRION, est ainsi l'un des tous premiers signataires de cette charte. Loin d'être contraignante, cette charte vise à aider les OF/CFA à répondre efficacement à leurs obligations (loi du 16 novembre 2001 relative à «*la lutte contre les discriminations*» et la loi du 11 février 2005, «*pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*»). Elle pourra également les aider à s'inscrire dans le cadre du référentiel Qualiopi. Pour 2021, ce sont plus de 50 OF ou CFA qui devraient signer cette charte.

La mise en œuvre de la Ressource Handicap Formation en Hauts-de-France résulte d'une collaboration entre plusieurs acteurs :



Contact presse :

Transitions Pro : Florence Dupré - 06 14 01 84 12 – fdupre@transitionspro-hdf.fr

Agefiph : Manolie Cattoire - 03 20 14 57 23

